

Pour un prêt de 10 000 € sur 48 mois à un TAEG fixe : 3,97%
Montant total dû par l'emprunteur : 10 816,80 €.
Montant des échéances : 225,35 €

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

L'AJEG et la BRED RESOPLUS vous accompagnent tout au long de votre itinéraire

AU QUOTIDIEN

A partir de 2,96 euros par mois ⁽¹⁾

- L'ouverture de compte en Métropole pour les opérations courantes
- Une carte bancaire internationale qui vous ressemble
- La gestion de vos opérations en ligne
- L'assurance de vos moyens de paiement

La possibilité de faire évoluer votre convention selon vos besoins et de bénéficier de réductions tarifaires sur les équipements complémentaires.

VOS ÉTUDES

(frais de scolarité, équipement ...)

un prêt étudiant ⁽²⁾ de 1 500 € à 20 000 € sans caution parentale dans le cadre du partenariat avec la LMDE ⁽³⁾ à un taux exclusif de 3,97%, hors assurance facultative sur une durée totale de 12 à 96 mois, dont au maximum 48 mois de remboursement.

EXEMPLE : Pour un prêt de 10 000 € sur 48 mois au taux débiteur fixe de 3,90 % vous rembourserez 48 mensualités constantes de 225,35 € chacune, au TAEG fixe de 3,97 %. Frais de dossier offerts. Le montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative, est de 10 816,80 €. Le coût de l'assurance facultative PREPAR-Vie est de 2,50 € par mois et s'ajoute à la mensualité. ⁽⁴⁾

VOTRE RENTRÉE

- Avance sur bourse gratuite, pour organiser votre rentrée en toute sérénité ⁽⁵⁾

VOTRE LOGEMENT

- Une caution locative garantissant le paiement des loyers ⁽⁵⁾
- Une assurance IARD Bp Horizon pour votre logement.

VOTRE ÉPARGNE

- Pour préparer vos projets, constituer et valoriser votre capital, nous vous proposons une gamme de produits d'épargne adaptée qui vous est exclusivement destinée (livret jeune, LDD, Livret A...)

A la BRED, parrainer c'est permettre l'accès à une relation bancaire différente, recevoir un cadeau et s'associer à un geste de solidarité.

L'AJEG et la BRED RESOPLUS s'associent pour valoriser au mieux votre parrainage. Choisir la Bred c'est bénéficier d'un cadeau de bienvenue de 50 € auxquels s'ajoutent 40 € en cas d'adhésion à la LMDE (la Mutuelle des Etudiants). En contrepartie la BRED versera à l'AJEG 50 € pour chaque ouverture de compte réalisée dans le cadre du partenariat.

Découvrez tous ces services en contactant **RESOPLUS** au **01 44 78 62 17** (coût d'un appel local depuis un poste fixe) par mail : resoplus@bred.fr

(1) Convention tarifaire multiservice de 18 à 27 ans uniquement. Carte à choisir parmi une liste pré-déterminée.

(2) Sous réserve d'acceptation par la banque. Après expiration du délai légal de rétractation, le contrat devient définitif. Voir conditions auprès de votre conseiller BRED.

(3) Le Fonds de Garantie des Solidarités Etudiantes (FGSE) remplace la caution parentale pour l'ensemble des financements proposés par la BRED Banque Populaire aux étudiants. Pour en bénéficier, les étudiants doivent être clients BRED Banque Populaire, affilié(es) et/ou adhérent(els) à la LMDE et respecter les critères d'éligibilité.

(4) Pour le prêt ci-dessus et pour un client âgé de moins de 27 ans. Le coût de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur au jour de la souscription. Le contrat Groupe CE/20 004 Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie est un contrat d'assurance de PREPAR-VIE, entreprise régie par le Code des assurances.

(5) Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque. Voir conditions auprès de votre conseiller BRED.

BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit au capital de 520 285 720 euros - 552091795 RCS Paris - Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 Paris cedex 12 - Courtier en assurance inscrit au registre de l'ORIAS sous le numéro 07 003 608